

2 crédits	22.5 h	Q2
-----------	--------	----



Cette unité d'enseignement bisannuelle n'est pas dispensée en 2018-2019 !

Enseignants	Masson Olivier ;Vanderburgh David ;Zastavni Denis ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<p>L'enseignement dispensera les données nécessaires à la reconnaissance et à la compréhension des finalités et des mécanismes qui gouvernent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La politique des pouvoirs publics : territoire, urbanisme, infrastructures, réglementations, arbitrages, édification publique et domestique, régulation de l'initiative privée. - L'action des opérateurs privés de l'édification : le foncier, l'immobilier, le rendement financier, les convergences et les divergences d'intérêts entre l'initiative privée et le " bien public ". - L'action de l'industrie des produits de l'édification : développement des filières de production, investissements et opportunités économiques, effets sur les pratiques des entreprises de construction, effets sur les initiatives d'édification publiques et privées, effets de l'image des produits sur les architectes et les " consommateurs ". - Les marchés de l'édification : législations, marchés publics, marchés privés, marchés d'étude, marchés de construction, concurrence, les infractions à la loi. - L'action des entreprises de construction : constitution légale, la taille des entreprises, l'organisation interne des entreprises, l'organisation des chantiers, inerties et innovations des entreprises. - Les bureaux d'architecture : constitution légale, le statut des architectes, les missions et responsabilités légales des architectes, la taille des bureaux, l'organisation interne des bureaux, inertie et innovations des bureaux. <p>L'enseignement sera organisé sous forme de conférences indépendantes traitant les différentes logiques où s'intègre l'exercice de la discipline de l'architecture.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>A l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 • Identifier et distinguer les logiques politiques et économiques qui régissent, aux niveaux global et local, les métiers et les contextes auxquels sa formation disciplinaire à l'architecture le prépare : pouvoirs publics, opérateurs privés, producteurs industriels, entrepreneurs, architectes. • Reconnaître les interactions, les communautés et les différences, les liens formels et informels qui distinguent et unissent les différents acteurs du monde de l'édification : marchés de l'édification ; relations architecte client. <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Travail écrit
Contenu	L'enseignement sera organisé sous forme de conférences indépendantes traitant les différentes logiques où s'intègre l'exercice de la discipline de l'architecture.
Autres infos	Néant.
Faculté ou entité en charge:	LOCI

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] : ingénieur civil des constructions	GCE2M	2		
Master [120] : ingénieur civil architecte	ARCH2M	2		